

Un regard sur ...

« ART : LES NOUVELLES CENSURES »

UNE CONFERENCE DE L'INSTITUT ART & DROIT

Judi 25 AVRIL 2019 -18h / 20 h

(Accueil des participants de 17h30 à 18h)

Institut National d'Histoire de l'Art – INHA

Salle Vasari – 1^{er} étage

2, rue Vivienne, Paris 2ème

Présidence : Gérard Sousi, Président de l'Institut Art & Droit

Modération : Emmanuel Pierrat, Avocat à la Cour et écrivain

PROGRAMME

17h30 / 18h – Accueil des participants

18h – Interventions

Mots de bienvenue et remerciements

Gérard Sousi, Président de l'Institut Art & Droit

Présentation du sujet et des enjeux

Emmanuel Pierrat, Avocat à la Cour et écrivain

La Censure de l'Art, les médias et les réseaux sociaux : aspects juridiques

Emmanuel Derieux, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), spécialiste de Droit des médias

Les nouvelles formes de Censure en ligne

Julie Ackermann, Journaliste (Beaux-Arts Magazine, Le Quotidien de l'Art, etc.)

Quand des artistes exigent eux-mêmes la Censure : la question de l'appropriation culturelle

Emmanuel Fessy, Chargé de mission, Programmation culturelle, Ecole nationale supérieure des arts décoratifs et chroniqueur au Journal des Arts

La Censure de l'Art : œuvres et objets interdits de vente

Pierre Taugourdeau, Directeur juridique, Secrétaire Général Adjoint du Conseil des Ventes

19h30 – Débats

20h – Fin de la conférence

INSCRIPTIONS

Accès libre sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à l'Institut Art & Droit **avant le 19 avril 2019** par mail, à institut@artdroit.org avec indication des nom, prénom et profession du demandeur. Accueil des participants à l'INHA de 17h30 à 18h. Prévoir une pièce d'identité pour le contrôle à l'entrée.